



Documents à fournir

Pays : **Arabie Saoudite**

Visa Affaires

- Le **passport** original valable 6 mois après la date de votre retour. AU MINIMUM DEUX PAGES LIBRES.
 - Un **formulaire** dûment complété et signé.
 - Deux photos** format « identité » de face sur fond blanc.
 - Préciser (mail de réponse à contact@visatravel.fr avec vos documents) :
 - * **Statut marital**
 - * **Date de départ** France --> Arabie Saoudite
 - * **Date de retour** Arabie Saoudite --> France
 - Une copie de la **lettre d'invitation** préalablement obtenue auprès de la Chambre de Commerce Saoudienne ou du Ministère des affaires étrangères.
 - Un scan du **Business registration certificat/Certificat commercial** (« KBis ») de la société saoudienne invitante
 - Une **lettre de mission** ORIGINALE rédigée en français, signée et tamponnée, indiquant la profession du requérant (identique à la lettre d'invitation), la durée du visa sollicité (identique à la lettre d'invitation) et mentionnant le nom et le prénom du signataire + le Kbis de la société française
 - Remplir au préalable une **demande d'accord** sur le site suivant : [MOFA](#) (VTI peut se charger de cette demande).
- Attention:** vous devrez indiquer, lors de cette demande, le nom de la société invitante ainsi que votre profession en langue arabe ; si la profession indiquée sur l'ensemble des documents n'est pas assez précise, la demande sera refusée par le Consulat et les frais seront perdus (la profession « Directeur » n'est pas recevable).
- (à compter du 1/2/2025) Copie/scan du **certificat de vaccination contre la méningite** (devra également être présenté à votre arrivée en Arabie Saoudite)
 - Le scan de la **carte de séjour** ainsi que le scan d'un **justificatif de domicile** (facture EDF ou quittance de loyer) pour les personnes non françaises.